

### L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE SELON LE RÉFÉRENTIEL IFRS (EN KMAD)

ACTIF (EN KMAD)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, CCP	4	204 250	209 399
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5	515 168	156 378
Instruments dérivés de couverture		0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	4	2 026 907	1 547 703
Prêts et créances sur la clientèle		0	0
Écart de réévaluation active des portefeuilles couverts en taux		0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance		0	0
Actifs d'impôt exigible		31	515
Actifs d'impôt différé	13	38 645	29 257
Comptes de régularisation et autres actifs	6	425 052	399 663
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participations dans des entreprises mises en équivalence		0	0
Immeubles de placements		0	0
Immobilisations corporelles (**)	7 8	633 616	576 202
Immobilisations incorporelles	9	73 255	64 199
Écart d'acquisition	10	51 704	51 704
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 968 628</b>	<b>3 035 020</b>

(\*) y compris les droits d'utilisations sur les contrats de location IFRS 16 au titre de l'exercice 2025

PASSIF (EN KMAD)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4	118 376	64 978
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		0	0
Instruments dérivés de couverture		0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11	27 632	30 577
Dettes envers la clientèle	12	1 199 062	836 473
Titres de créance émis		0	0
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôt exigible		30 719	44 840
Passifs d'impôt différé	13	772	998
Comptes de régularisation et autres passifs	14	1 801 442	1 672 662
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	15	9 232	1 758
Subventions et fonds assimilés		0	0
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		0	0
<b>CAPITAL SOCIAL</b>		<b>245 531</b>	<b>54 250</b>
<b>RÉSERVES ET PRIMES DE CAPITAL</b>		<b>385 425</b>	<b>200 750</b>
<b>RÉSERVES CONSOLIDÉES</b>		<b>-90 846</b>	<b>-67 069</b>
dont Part groupe		-82 476	-60 439
dont Part des minoritaires		-8 370	-6 630
<b>GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>241 283</b>	<b>194 803</b>
dont Part groupe		242 296	196 468
dont Part des minoritaires		-1 013	-1 665
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 968 628</b>	<b>3 035 020</b>

L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (EN KMAD)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés		7 733	5 615
- Intérêts et charges assimilés		-28 020	-27 835
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>17</b>	<b>-20 287</b>	<b>-22 220</b>
+ Commissions (Produits)		1 215 219	1 058 500
- Commissions (Charges)		-598 020	-542 807
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>18</b>	<b>617 199</b>	<b>515 693</b>
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	19	6 433	981
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			0
+ Produits des autres activités	18	568 624	530 655
- Charges des autres activités	18	-308 702	-265 269
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>863 267</b>	<b>759 840</b>
- Charges générales d'exploitation	20	-334 078	-307 225
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	21	-68 678	-56 591
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>460 511</b>	<b>396 024</b>
- Coût du risque	22	-10 051	-18 329
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>450 460</b>	<b>377 695</b>
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	23	1 568	-9 124
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition			0
<b>RÉSULTAT AVANT Impôt</b>		<b>452 028</b>	<b>368 571</b>
- Impôts sur les résultats	24	-210 745	-173 768
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			0
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>241 283</b>	<b>194 803</b>
Intérêts minoritaires	17	-1 013	-1 665
<b>RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>242 296</b>	<b>196 468</b>
Résultat de base par action		9,87	362,15
Résultat dilué par action		9,87	362,15

L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (EN KMAD)	31/12/2025	31/12/2024
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>241 283</b>	<b>194 803</b>
<b>ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT NET :</b>		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés		
<b>ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT NET :</b>		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>241 283</b>	<b>194 803</b>
Dont part du Groupe	242 296	196 468
Dont part des intérêts minoritaires	-1 013	-1 665

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades, Angle Bd Abdelmoumen, Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (EN KMAD)	31/12/2025	31/12/2024
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (A)</b>	<b>452 028</b>	<b>368 571</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et provisions franchisées	68 677	56 591
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	10 745	19 578
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
+/- Produits/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	44	1 213
<b>= TOTAL (2) À (9) DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS (B)</b>	<b>79 466</b>	<b>77 382</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	0	-
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	362 589	615 785
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 231 957	- 65 270
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 88 833	177 320
- Impôts versés	- 233 872	- 176 667
<b>= DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (C)</b>	<b>- 192 073</b>	<b>551 168</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (TOTAL DES ÉLÉMENTS A, B ET C) (D)</b>	<b>339 421</b>	<b>997 121</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 1 000	- 4 035
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 46 939	- 51 036
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>	<b>- 47 939</b>	<b>- 55 071</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	157 556	26 526
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 28 378	- 23 296
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)</b>	<b>129 178</b>	<b>3 230</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (TOTAL DES ÉLÉMENTS D, E ET F)</b>	<b>420 658</b>	<b>945 280</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>1 692 124</b>	<b>746 844</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	209 399	152 056
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 482 725	594 788
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>2 112 782</b>	<b>1 692 124</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	204 250	209 399
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 908 532	1 482 725
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>420 658</b>	<b>945 280</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN KMAD)										
GRUPE CASH PLUS / EN KDH	CAPITAL	RÉSERVES & PRIMES LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	ÉCART DE RÉÉVALUATION	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	RÉSERVES INTÉRÊT MINORITAIRES	RÉSULTAT INTÉRÊT MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	<b>50 000</b>	<b>5 000</b>	<b>(47 056)</b>	<b>1 134</b>	<b>157 754</b>	<b>166 832</b>	<b>(152)</b>	<b>(49)</b>	<b>166 631</b>	
Augmentation de capital	4 250	195 750				200 000			200 000	
Dividendes distribués			(173 475)			(173 475)			(173 475)	
Affectation du résultat décembre 2023			157 754		(157 754)	-	(49)	49	-	
Résultat de l'exercice 12-2024					196 468	196 468		(1 665)	194 803	
Écarts de conversion						-			-	
Entrée de périmètre (GPL & Leap Innovation)			(4 592)			(4 592)	(611)		(5 203)	
Var % détention GPE (GPE)			5 815			5 815	(5 815)		-	
Autres variations			(19)			(19)	(3)		(22)	
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>54 250</b>	<b>200 750 (*)</b>	<b>(61 573)</b>	<b>1 134</b>	<b>196 468</b>	<b>391 029</b>	<b>(6 630)</b>	<b>(1 665)</b>	<b>382 734</b>	

GRUPE CASH PLUS / EN KDH	CAPITAL	RÉSERVES & PRIMES LIÉES AU CAPITAL	RVES LÉGALES	RÉSERVES	ÉCART DE RÉÉVALUATION	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	RÉSERVES INTÉRÊT MINORITAIRES	RÉSULTAT INTÉRÊT MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025</b>	<b>54 250</b>	<b>195 750</b>	<b>5 000</b>	<b>-61 573</b>	<b>1 134</b>	<b>196 468</b>	<b>391 029</b>	<b>-6 630</b>	<b>-1 665</b>	<b>382 734</b>
Augmentation de capital IPO	20 000	380 000					400 000			375 955
Augmentation de capital	171 281	-195 750					-24 469			
Dividendes distribués				-217 975			-218 397			-218 397
Affectation du résultat décembre 2024			425	196 043		-196 468	-	-1 665	1 665	-
Résultat de l'exercice 12-2025						242 296	242 296		-1 013	241 283
Écarts de conversion							-			-
Autres Variations (Reprise report à nouveau GPE & GPL)				-108			-108	-75		-183
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>245 531</b>	<b>380 000</b>	<b>5 425</b>	<b>-83 613</b>	<b>1 134</b>	<b>242 296</b>	<b>790 351</b>	<b>-8 370</b>	<b>-1 013</b>	<b>781 393</b>

\* Le montant inclus une prime d'émission de 195 750 KMAD et une réserve légale de 5 000 KMAD

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 1. CADRE GÉNÉRAL

CASH PLUS est une société anonyme de droit marocain constituée en mars 2004. Son siège social est basé à l'angle Bd Abdelmoumen, 1 rue des pléiades, Casablanca.

Dotée d'une position et de forte croissance, la société CASH PLUS a adopté une présence multirégionale à travers ses 5 200 agences implantées dans différentes villes du royaume.

Les activités du groupe CASH PLUS sont :

- ☞ Le transfert d'argent au Maroc
- ☞ Le transfert d'argent à l'international
- ☞ Change de devises
- ☞ Paiement de facture
- ☞ Paiement de vignettes, taxes et impôts

Le groupe opère en parfaite collaboration avec différents partenaires : Western Union, Money Gram, RIA, Moneytrans, Lydec, Redal, RADEEMA, RAMSA, RAK, INWI, Orange, Maroc télécom...

Le Groupe CASH PLUS se positionne aujourd'hui en leader et acteur majeur du marché marocain, en mettant son organisation et la compétence de ses équipes et au service de ses clients à travers son conseil et son expertise au niveau de l'analyse et la gestion des risques.

Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société CASH PLUS et de ses filiales consolidées.

### NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

- ☞ L'exercice 2025 est marqué par :
- ☞ L'introduction en Bourse du groupe CASH PLUS
- ☞ CASH Plus a reçu l'avis de contrôle CNSS au titre des exercices 2021-2022-2023-2024 et janvier 2025
- ☞ Le groupe a réorganisé ses activités en transférant les points de ventes du réseau PAYMENT NETWORK à la société CASH PLUS pour concentrer PAYMENT NETWORK dans l'activité de vente de recharge pour tout le réseau du Groupe CASH PLUS.

### NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe CASH PLUS sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a adopté les normes IFRS en janvier 2019 en appliquant les règles spécifiques relatives à une première adoption IFRS 1 à partir du 01-01-2019. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés du 31 décembre 2025 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2024.

#### 3.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

- ☞ Les états financiers sont présentés en Milliers de Dirham Marocain.
- ☞ L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.
- ☞ Les postes de l'état de la situation financière consolidé sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants.
- ☞ L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.
- ☞ Les principes et méthodes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.
- ☞ L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants figurant dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. À noter que les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur le Goodwill et les provisions.

#### 3.2. NOUVELLES NORMES ADOPTÉES COURANTS EXERCICE 2025

Les normes, amendements de normes et interprétations publiées par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2025 sont listés ci-dessous :

##### Effets des variations des cours des monnaies étrangères (IAS 21)

- ☞ Entrée en vigueur de l'amendement qui précise les modalités permettant de déterminer si une monnaie étrangère n'est pas convertible à la date d'évaluation et, dans un tel cas, l'objectif que doit remplir l'estimation du taux de change au comptant à utiliser à cette date.

##### Participations dans des entreprises associées et des joint ventures (IAS 28)

- ☞ La méthode vise à clarifier les modalités d'application de la méthode de la mise en équivalence, notamment afin de limiter la diversité des pratiques liées à cette méthode (sans toutefois la redéfinir fondamentalement).

##### Instruments financiers (IFRS 7 et IFRS 9)

- ☞ Approbation par la Commission européenne, en mai 2025, des amendements de la norme IFRS 9 clarifiant les modalités d'application du critère de « prêt basique » à certains actifs financiers, ainsi que les modalités de décomptabilisation des passifs financiers réglés par paiement électronique.
- ☞ Approbation par la Commission européenne, en mai 2025, des amendements de la norme IFRS 7 précisant les informations à fournir sur les instruments de capitaux propres comptabilisés sur option à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global.
- ☞ Publication, en décembre 2024, de l'amendement des normes IFRS 7 et IFRS 9 permettant de clarifier les modalités d'application de : (i) l'exemption dite « d'usage propre » (« own-use ») aux contrats d'approvisionnement en énergie verte (« Power Purchase Agreements/PPA ») avec livraison physique de l'énergie ; et (ii) la comptabilité de couverture dans le cadre de contrats d'achat d'énergie verte sans livraison physique (« Virtual Power Purchase Agreements/VPPA »).

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe CASH PLUS de 2025 et, par conséquent, les divulgations n'ont pas été effectuées.

#### 3.3. NOUVELLES NORMES ADOPTÉES COURANTS EXERCICE 2024

Les normes, amendements de normes et interprétations publiées par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2024 sont listés ci-dessous :

- ☞ Amendements à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement de fournisseurs : ces amendements introduisent l'obligation de divulguer des informations qualitatives et quantitatives sur ces accords, permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et le risque de liquidité de l'entité ;
- ☞ Amendements à IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants : ces amendements clarifient que, pour qu'une dette soit considérée comme non courante, l'entreprise doit avoir le droit de différer son paiement d'au moins douze mois après la date de clôture ;
- ☞ Amendements à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail : ces amendements précisent la méthode d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail, notamment en ce qui concerne les opérations avec des loyers variables.

Les normes et leurs amendements applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2024 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe portant sur la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Normes et interprétations publiées mais non encore applicables au 31 décembre 2024 Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

- ☞ IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- ☞ Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité » - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;
- ☞ Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - Classification et évaluation des instruments financiers.

Le Groupe est en cours d'analyse afin d'identifier les impacts éventuels de ces nouveaux textes sur les comptes consolidés du Groupe.

#### 3.4. NOUVELLES NORMES ADOPTÉES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

##### 3.4.1. AMENDEMENTS À IAS 1, PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ÉNONCÉ DE PRATIQUE IFRS 2, PORTER DES JUGEMENTS D'IMPORTANCE RELATIVE - INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

L'IASB a publié l'information sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1) en février 2021, qui sont obligatoires à compter des périodes de reporting annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les modifications d'IAS 1 obligent les entités à fournir des « informations significatives sur les méthodes comptables » plutôt que des « méthodes comptables importantes ». Les modifications fournissent des indications supplémentaires pour décider quelles méthodes comptables doivent être divulguées.

Pour déterminer si une méthode comptable est importante ou non, il faut faire preuve d'un jugement important. Les méthodes comptables divulguées par le groupe CASH PLUS dans ce rapport illustrent certaines des méthodes comptables couramment applicables.

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

### 3.4.2. AMENDEMENTS À IAS 12 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT-IMPÔT DIFFÉRÉ LIÉ AUX ACTIFS ET PASSIFS RÉSULTANT D'UNE SEULE TRANSACTION :

Les modifications introduisent une autre exception à la dispense de reconnaissance initiale.

Le groupe Cash plus continue de calculer ses impôts différés aux mêmes méthodes des exercices précédents avec le taux d'imposition prévu pour chaque exercice

### 3.5. NORMES ADOPTÉES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

Les normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois en 2022 et qui pourraient être applicables au Groupe CASH PLUS sont:

\* Référence au Cadre conceptuel (Amendements à IFRS 3)

\* Concessions locatives liées au COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (Amendements à IFRS 16)

\* Immobilisations corporelles: Produit avant utilisation prévue (Amendements à IAS 16)

\* Contrats déficitaires-Coût d'exécution d'un Contrat (Amendements à IAS 37)

\* Améliorations annuelles (Cycle 2018-2020) -- Filiale en tant que Première Adoptante (Amendements à IFRS 1) - Frais dans le Test des «10%» pour la Décomptabilisation des Passifs (Amendements à IFRS 9 -- Incitations à la location (Amendements à IFRS 16 -- Imposition dans les Évaluations à la Juste Valeur (Amendements à IAS 41)

☞ Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe CASH PLUS de 2023 et, par conséquent, les divulgations n'ont pas été effectuées.

### 3.6. NORMES ADOPTÉES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

Les normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois en 2021 et qui pourraient être applicables au groupe CAHS PLUS sont:

\* Concessions locatives liées au COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (amendements à IFRS 16)

\* Phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16)

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe CASH PLUS de 2023 et, par conséquent, les divulgations n'ont pas été effectuées.

### 3.7. NOUVELLES NORMES ADOPTÉES COURANTS EXERCICE 2019

#### 3.7.1. NOUVELLE NORME IFRS 16 APPLICABLE À PARTIR DE JANVIER 2019

La norme IFRS 16 a été publiée en mai 2016, en remplacement de la norme IAS 17 « contrats de location », IFRIC 4 «Déterminer si un accord contient un contrat de location», SIC 15 «Avantages dans les contrats de location simple», et SIC 27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location».

Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement sur la durée du contrat de location

☞ La modalité de transition retenue par le groupe Cash Plus correspond à l'approche rétrospective simple qui consiste à reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple). En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

#### 3.7.2. NOUVELLE INTERPRÉTATION IFRIC 23 APPLICABLE À PARTIR DE JANVIER 2019

Le 7 juin 2017, l'IFRS Interprétations Committee a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le groupe estime qu'il n'existe pas de provision à constater au titre des règles fiscales pour détermination de l'impôt.

### 3.8. NORMES ADOPTÉES COURANTS EXERCICE 2018

#### 3.8.1. LA NORME IFRS 9 APPLICABLE À PARTIR DE JANVIER 2019

La norme IFRS 9 a été publiée le 24 juillet 2014, en remplacement de l'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers (IFRS 9.1.1).

La première application de la norme IFRS 9 au 01 janvier 2018, est d'application rétrospective mais les données comparatives ne sont pas retraitées. L'impact est constaté dans les réserves consolidées du groupe.

#### 3.8.2. LA NORME IFRS 15 APPLICABLE À PARTIR DE JANVIER 2018

La norme IFRS 15 est applicable à partir de janvier 2018, qui décrit un cadre global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Elle remplace les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction et les interprétations connexes.

L'objectif d'IFRS 15 est d'établir les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant,

le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

### 3.9. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

#### 3.9.1. INTÉGRATION GLOBALE :

Les sociétés dans lesquelles CASH PLUS exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale (Note 4). La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

☞ Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;

☞ L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;

☞ Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles CASH PLUS SA détient plus de 50% des droits de vote.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les états financiers consolidés.

#### 3.9.2. MISE EN ÉQUIVALENCE :

Les titres des sociétés dans lesquelles CASH PLUS exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsqu' CASH PLUS détient entre 20 et 50 % des droits de vote. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée par mise en équivalence (Note 4).

### 3.10. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES-GOODWILL

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

#### 3.10.1. ÉCART D'ACQUISITION POSITIF

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de CASH PLUS dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle CASH PLUS exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

#### 3.10.2. ÉCART D'ACQUISITION NÉGATIF

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'CASH PLUS dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

### 3.11. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

### 3.12. IMMOBILISATIONS

#### 3.12.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles d'CASH PLUS (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

#### 3.12.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par autofinancement et il

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu. En conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés, à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Constructions	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Installations générales et les agencements	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans ce cadre, le Groupe n'a identifié aucune immobilisation corporelle comportant plusieurs éléments à durée de vie ou rythme d'amortissement distincts.

### 3.12.3. CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe CASH PLUS, comme preneur, a le choix d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode de rétroactivité complète ou selon la méthode de rétroactivité partielle.

- ☞ **Méthode de rétroactivité complète** : Appliquer IFRS 16 à l'ensemble des comptes des exercices comparatifs comme si elle a toujours été appliquée
- ☞ **Méthode de rétroactivité partielle** : cette méthode peut être mise en place de deux manières :
  - ☞ Option 1 : Evaluer l'actif comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis le début du contrat de location, mais en utilisant le taux d'emprunt marginal à la date de transition
  - ☞ Option 2 : Evaluer l'actif pour un montant égal à la dette locative (ajusté pour tenir compte des régularisations et des paiements anticipés)

Le Groupe CASH PLUS a retenu la méthode de rétroactivité partielle, (option 1)

#### a. L'évaluation du droit d'utilisation et de l'obligation locative

Le Groupe CASH PLUS a calculé l'obligation locative sur la base de la valeur actualisée des paiements de contrat de loyer depuis sa date de contractualisation, sur la base d'un taux d'actualisation. Les paiements de loyer comprennent les loyers fixes ainsi que les augmentations triennales.

Parallèlement, l'actif lié aux droits d'utilisations comprend l'obligation locative initiale déterminée ci-haut, les coûts de mise en service ainsi que l'obligation de rénovation, déduction faite des avantages accordés par les preneurs.

Les actifs liés aux droits d'utilisation sont inclus dans les postes d'immobilisations corporelles et l'obligation locative est incluse dans les dettes financières non courantes et dettes financières courantes.

#### b. Taux d'actualisation retenu

Selon la norme IFRS 16, le taux d'actualisation est le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou à défaut le taux marginal d'endettement du groupe CASH PLUS.

- ☞ c'est le taux d'intérêt que le groupe CASH PLUS aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre de droit d'utilisation dans un environnement économique similaire
- ☞ Pour le groupe CASH PLUS, le taux d'actualisation est estimé à 4.2 % (Taux marginal d'endettement)

#### c. Durée retenue

La durée retenue par le groupe CASH PLUS, pour le calcul des obligations locatives des contrats de location en tant que locataire, en raison de caractère certain de renouvellement des contrats de location des immeubles, est égale à :

- ☞ 20 ans pour les contrats de location des immeubles
- ☞ Entre 4 à 5 ans pour les contrats de location de matériel de transport

L'impact de l'IFRS 16 sur le groupe CASH PLUS est présenté ci-dessous comme suit :

- ☞ Note 8 : Les droits d'utilisations
- ☞ Note 14 : Les passifs locatifs

### 3.12.4. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de

la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe CASH PLUS. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31/12/2019.

### 3.13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds de caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

### 3.14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La première application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est d'application rétrospective, mais les dispositions transitoires de la norme offrent la possibilité, retenue par le Groupe CASH PLUS, de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la norme IFRS 9 prévoit de comptabiliser directement dans les capitaux propres (Réserves consolidées ou Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres) :

- ☞ Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers,
- ☞ Les provisions et dépréciations pour risque de perte attendue sur les encours franchisés, partenaires et créances des commissions facturées.

#### 3.14.1. TRAITEMENT DES TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Le Groupe CASH PLUS détient pour le besoin d'optimiser sa gestion de trésorerie, un actif financier sous forme de titres et valeurs de placement, évalué au prix du marché et classé en tant que équivalent de trésorerie en raison de leurs Placements à court terme, très liquides

- ☞ Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
- ☞ Et soumis à un risque négligeable de changement de valeur

#### 3.14.2. TRAITEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation détenus par le groupe CASH PLUS sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition dans les comptes sociaux, et ils sont consolidés par la méthode d'intégration globale et par conséquent sont exclus du champ d'application de la norme IFRS 9.

#### 3.14.3. TRAITEMENT DE LA DÉPRÉCIATION DES ENCOURS FRANCHISÉS, PARTENAIRES ET CRÉANCES DE FACTURES COMMISSIONS

La norme IFRS 9 apporte un nouveau modèle de provisionnement des créances commerciales et des actifs financiers (prêts), basé sur les pertes de crédit attendues (« expected CRÉDIT losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

La norme IFRS 9 marque le passage d'un modèle de dépréciation des actifs financiers basée sur les pertes avérées à un modèle basé sur les pertes attendues en 3 phases :

- ☞ Niveau 1 : Provisionnement des pertes de crédit attendues sur les 12 mois
- ☞ Niveau 2 : Provisionnement des pertes attendues sur la durée de vie totale de l'actif
- ☞ Niveau 3 : Provisionnement des pertes des prêts en défaut ou proches du défaut

Le groupe CASH PLUS dispose des catégories d'encours financiers suivants : Franchisés, Partenaires et commissions facturées et autres actifs (État, personnel ...)

Le taux de perte attendue associé à chaque catégorie d'encours financiers est évalué sur les 8 dernières années par la moyenne de perte (Provision + Perte irrécouvrable) par rapport à l'encours, fait ressortir les résultats suivants :

- ☞ Taux de provisionnement de 1 % pour le stage 1 en 2025 au lieu de 0.3% en 2024
- ☞ Taux de provisionnement de 12.86 % pour le stage 2
- ☞ Taux de provisionnement de 100.00 % pour le stage 3

Adoption de modèle adapté à chaque profil d'encours. En effet, le groupe CASH PLUS a retenu les modèles suivants d'évaluation de la perte attendue :

CATÉGORIE D'ENCOURS FINANCIERS	MÉTHODE ÉVALUATION DE LA PERTE ATTENDUE
Franchisé	Selon la méthode risk Value : Le groupe dispose d'une classification selon l'historique de chaque franchisé par rapport aux volumes, pertes et commission réalisés.
Partenaires	Selon le système de notation (Agence de notation). Ce modèle n'est pas pratiqué par le groupe et doit faire référence à une évaluation du risque de contrepartie et de solvabilité des différents partenaires.
Cautionnement	Cautions accordées aux partenaires avec risque faible
Encours commission hors groupe	Balance âgée pour évaluation de la provision selon le taux de chute de créances de commissions
Encours commission groupe	Balance âgée (sans provision)

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades, Angle Bd Abdelmoumen, Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

Le changement de taux à 1% en raison de changement de la politique vis-à-vis des franchisés qui consiste à ne plus avancer de la trésorerie qu'hauteur de solde déjà par le franchisés dans sa situation token. Ainsi le système bloque toute opération qui dépasse le seuil alimenté par le franchisé dans son solde Token. Dou, une concentration des encours dans la bucket 1 au lieu de la bucket 1 et 2. D'où le renforcement de taux dudit bucket 1.

### 3.15. TRAITEMENT DES PASSIFS FINANCIERS

Le traitement IFRS 9 par rapport aux passifs financiers n'a pas changé de manière substantielle en comparaison avec l'IAS 39

Le groupe CASH PLUS a contracté :

- En mars 2023, un emprunt de 40 Millions de dirhams pour financer l'expansion de son activité et acquisition des filiales Leap Innovation, GPE

Cet emprunt est évalué au coût amorti et, en conséquence, n'aura pas d'impact sur les comptes consolidés dans la mesure que le montage financier n'a pas nécessité des coûts significatifs.

Le groupe CASH PLUS n'est pas concerné par les dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture.

### 3.16. LES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel comprennent :

- Les avantages à court terme: désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme : désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. À noter que le Groupe CASH PLUS ne prévoit aucun avantage qualifié de postérieur à l'emploi suivant le référentiel IFRS.

### 3.17. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe CASH PLUS a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

### 3.18. REVENUES

Les revenus du Groupe CASH PLUS se constitue essentiellement des commissions reçues en rémunération sur les transactions sur le transfert de fonds (National et International), l'encaissement sur factures et commissions sur opérations de change.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires adopté par le groupe est le rattachement à leurs exercices d'émission de leurs primes. L'adoption de la norme IFRS 15 pose comme principe fondamental que le groupe CASH PLUS doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les services promis aux clients sont fournis et le montant de contrepartie que le groupe s'attend à avoir droit en échange de ces services. Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle en cinq étapes :

- Etape 1 : Identifier les contrats avec des clients.
- Etape 2 : Identifier les obligations de prestation prévues au contrat.
- Etape 3 : Déterminer le prix de transaction.
- Etape 4 : Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- Etape 5 : Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation

La norme IFRS 15 inclut aussi un ensemble cohérent d'obligations d'information, qui représente un accroissement considérable des obligations d'information actuelles sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Avant 2018, l'année d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, le Groupe CASH PLUS comptabilisait son chiffre d'affaires sur la base de la réalisation de transactions.

Cette méthode de comptabilisation est basée sur la naissance d'une obligation de prestation réalisée en une seule fois, pour qu'elle soit comptabilisée.

La norme IFRS 15 n'aura d'incidence ni sur la situation financière, ni sur le résultat de CASH PLUS à l'ouverture de l'exercice 2018.

### 3.19. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales DONNÉnt lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire génératrice d'économie d'impôt dans le futur.

Les impôts différés passifs sont liés à des retraitements de consolidation générateurs

de charge d'impôt dans le futur.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

### NOTE 4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de valeurs en caisse et le solde net des actifs (Dépôt et compte courant) et des passifs (Découvert, crédit de trésorerie et emprunts à vue) auprès des établissements de crédit, ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les comptes de trésorerie actifs et passifs se détaillent comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>1 692 124</b>	<b>746 844</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	209 399	152 056
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 482 725	594 788
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>2 112 781</b>	<b>1 692 124</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	204 250	209 399
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 908 531	1 482 725
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>420 657</b>	<b>945 280</b>

### NOTE 5. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers à la juste valeur se composent des placements financiers évalué à la juste valeur à travers le résultat.

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Titres d'OPCVM détenus	508 167	150 377
Titres à JV (Titres non consolidés)	7 001	6 001
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>515 168</b>	<b>156 378</b>

La juste valeur des actifs financiers sont des valeurs de cotations du marché du niveau 1 de la juste valeur au 31-12-2025.

### NOTE 6. COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

Les encours des financiers (franchisés & partenaires et cautions ainsi que leurs créances de commissions) ainsi que les autres débiteurs se présentent comme suit :

#### 6.1. COMPTES DE RÉGULARISATION ET ENCOURS FINANCIERS

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Franchisés	36 747	34 473
Partenaires	147 421	110 150
Cautionnement	5 429	5 261
Créances sur commissions	165 579	92 467
Créances en souffrances	15 181	13 468
<b>VALEUR BRUTE DES ENCOURS FINANCIERS</b>	<b>355 176</b>	<b>255 819</b>
Dépréciation	-21 873	-20 315
Provisions souffrances	-15 181	-13 468
<b>VALEUR NETTES DES ENCOURS FINANCIERS</b>	<b>333 303</b>	<b>222 036</b>
État	63 861	53 554
Personnel & Créances sociales	4 032	1 518
Avances fournisseurs	1 756	1 059
Charges constatées d'avances	926	367
Autres comptes de régularisation	21 174	121 129
<b>AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>91 749</b>	<b>177 627</b>
<b>TOTAL</b>	<b>425 052</b>	<b>399 663</b>

#### 6.2. RÉPARTITION DES ENCOURS FINANCIERS ET DÉPRÉCIATION PAR BUCKET SOUS IFRS 9

La répartition des encours des financiers (franchisés, partenaires, commissions et cautions) ainsi que leurs provisions correspondantes se présentent comme suit :

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

### • EXERCICE 2025

AU 31/12/2025 EN KMAD	VALEUR BRUTE DES ENCOURS FINANCIERS			TOTAL BRUT	DÉPRÉCIATION			TOTAL DÉPRÉCIATION	VALEUR NETTE
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3		BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3		
Franchisés	32 641	0	4 106	36 747	-326	0	-4 106	-4 432	32 315
Partenaires	136 020	6 518	4 883	147 421	-1 011	-838	-4 883	-6 732	140 689
Cautionnement	5 429	0	0	5 429	-55	0	0	-55	5 374
Créances sur commissions	133 592	25 847	6 140	165 579	-1 965	-3 323	-5 366	-10 654	154 925
Créances en souffrances			15 181	15 181			-15 181	-15 181	0
<b>TOTAL</b>	<b>307 682</b>	<b>32 365</b>	<b>30 310</b>	<b>370 357</b>	<b>-3 357</b>	<b>-4 161</b>	<b>-29 536</b>	<b>-37 054</b>	<b>333 303</b>

### • EXERCICE 2024

AU 31/12/2024 EN KMAD	VALEUR BRUTE DES ENCOURS FINANCIERS			TOTAL BRUT	DÉPRÉCIATION			TOTAL DÉPRÉCIATION	VALEUR NETTE
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3		BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3		
Franchisés	21 685	3 236	9 552	34 473	-7	-416	-9 531	-9 954	24 519
Partenaires	105 374	0	4 776	110 150	-3	0	-4 775	-4 778	105 372
Cautionnement	5 261	0	0	5 261	0	0	0	0	5 261
Créances sur commissions	86 052	865	5 550	92 467	-21	-111	-5 451	-5 583	86 884
Créances en souffrances			13 468	13 468			-13 468	-13 468	0
<b>TOTAL</b>	<b>218 372</b>	<b>4 101</b>	<b>33 346</b>	<b>255 819</b>	<b>-31</b>	<b>-527</b>	<b>-33 225</b>	<b>-33 783</b>	<b>222 036</b>

### NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs brutes et nettes des immobilisations corporelles y compris les droits d'utilisations (locations opérationnelles et leasing) se présentent comme suit :

DROIT D'UTILISATION	OUVERTURE IMMOBILISATIONS	ACQUISITIONS / DROITS D'UTILISATIONS IFRS 16	CESSIONS / VIREMENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE (IFRS 16 & LEASING)	CLÔTURE
Immeubles d'exploitation ifrs16	620 877	106 033	-32 005	-	694 905
Constructions et agencements	123 929	13 616	-3 000	-	134 545
Autres matériels d'exploitation & Transport <sup>1</sup>	37 939	4 338	-	-	42 277
Autres immobilisations corporelles d'exploitation <sup>2</sup>	6 415	7 249	-	-	13 664
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>789 160</b>	<b>131 236</b>	<b>-35 005</b>	<b>-</b>	<b>885 391</b>
Amort. Immeubles d'exploitation ifrs 16	-121 975	-	9 690	-32 738	-145 023
Amort. Constructions et agencements	-64 411	-	-	-9 340	-73 751
Amort. Matériels d'exploitations ( Mobilier, Mat de bureau & Matériel informatique & Transport )	-24 204	-	524	-4 514	-28 194
Amort. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-2 368	-	-	-2 439	-4 807
<b>TOTAL AMORTISSEMENT</b>	<b>-212 958</b>	<b>-</b>	<b>10 214</b>	<b>-49 031</b>	<b>-251 775</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>576 202</b>	<b>131 236</b>	<b>-24 791</b>	<b>-49 031</b>	<b>633 616</b>

### NOTE 8. DROITS D'UTILISATIONS DES ACTIFS CORPORELS

Les valeurs brutes et nettes des droits d'utilisations (locations opérationnelles et leasing) se présentent comme suit :

DROITS D'UTILISATIONS ( LOCATION & LEASING )	OUVERTURE	DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)	RETRAIT / CESSIONS	DOTATIONS DE L'EXERCICE (IFRS 16 & LEASING)	CLÔTURE
Immeubles d'exploitation ifrs16	620 877	106 033	-32 005	-	694 905
Mobilier, matériel de bureau & matériel informatique - leasing	-	-	-	-	-
Autres matériels d'exploitation & transport - leasing	889	-	-4	-	885
Autres immobilisations corporelles exploitation - leasing	5 758	6 971	-	-	12 729
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>627 524</b>	<b>113 004</b>	<b>-32 009</b>	<b>-</b>	<b>708 519</b>
Amortissement immeubles d'exploitation	-121 975	-	9 690	-32 738	-145 023
Amortissement mobilier, matériel de bureau & matériel informatique	-	-	-	-	-
Amortissement matériels d'exploitation & transport	-477	-	-	-94	-571
Amortissement autres immobilisations corporelles d'exploitation	-2 125	-	63	-2 343	-4 405
<b>TOTAL AMORTISSEMENT</b>	<b>-124 577</b>	<b>-</b>	<b>9 753</b>	<b>-35 175</b>	<b>-149 999</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>502 947</b>	<b>113 004</b>	<b>-22 256</b>	<b>-35 175</b>	<b>558 520</b>

<sup>1</sup> Y compris les investissements réalisés en leasing

<sup>2</sup> Y compris les investissements réalisés en leasing

Le montant de la dotation d'amortissement de l'exercice 2025 de relative aux droits d'utilisation suite à l'adoption de l'IFRS 16 est de 35 175 KMAD.

### NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les valeurs brutes et nettes des immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ACQUISITIONS	VAR.DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	CLÔTURE
Immobilisations en recherche et développement	124 887	28 477	-	-	153 364
Immobilisations incorporelles hors exploitation	12 649	226	-	-	12 875
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>137 536</b>	<b>28 703</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>166 239</b>
Amort. immobilisations en recherche et développement	-73 337	-	-	-19 647	-92 984
Amort. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-
<b>TOTAL AMORTISSEMENT</b>	<b>-73 337</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-19 647</b>	<b>-92 984</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>64 199</b>	<b>28 703</b>	<b>-</b>	<b>-19 647</b>	<b>73 255</b>

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

### NOTE 10. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

L'écart d'acquisition est détaillé comme suit :

FILIALE	ÉCART D'ACQUISITION EN KMAD
PAYMENT NETWORK	51 704
<b>TOTAL</b>	<b>51 704</b>

#### 10.1. TEST DE PERTE DE VALEUR SUR LES ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

Selon l'IAS 36, le test de dépréciation consiste à s'assurer que l'actif n'est pas comptabilisé à une valeur qui excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Le modèle de test sur le goodwill de PAYMENT NETWORK est basé sur une seule Unité génératrice de trésorerie (UGT) qui est la société PAYMENT NETWORK

La valeur d'utilité est utilisée comme valeur recouvrable à comparer avec la valeur comptable du goodwill. Ainsi, la valeur recouvrable des UGT définies a été déterminée sur la base de l'actualisation des cash flows futures escomptés desdits UGT, à savoir la méthode dite de «Discount Cash-Flow».

Le taux retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré du Capital. Ainsi, le coût des fonds propres a été déterminé à travers la méthode dite de MEDAF. Par conséquent, le taux sans risque retenu est de 3.11% correspondant aux rendements moyens des bons du trésor, une prime de risque de 7.5% correspondant à la prime de risque moyenne du marché marocain et un bêta calculé sur la base de données d'entité du même secteur d'activité de l'ordre 1.1.

Par ailleurs, le taux d'intérêts financiers a été estimé à travers la moyenne des charges d'intérêts par rapport à l'encours moyen des dettes de financement.

Ainsi le taux d'actualisation (WACC) au titre de l'exercice 2025 est de 10.3%.

Le taux de croissance perpétuelle retenu est de 1% correspondant au taux de croissance moyen à long terme en raison de représentation d'une croissance stable et soutenue au-delà de la période explicite du business plan, alignée avec les attentes de croissance modérée dans les économies matures et les services non bancaires bien établies, ainsi qu'avec les évolutions macroéconomiques (taux demeurant inférieur à l'inflation).

Les flux de trésorerie du business plan de l'IPO ont été pondéré à la baisse par un coefficient d'EBIDTA de l'ordre de 0.73 pour tenir compte des résultats de l'exercice 2025 ainsi par la hausse de la charge d'impôt sur les sociétés de 1.3 pour tenir compte des réintégrations fiscales.

La période au cours de laquelle la direction a projeté les flux de trésorerie, approuvés par la direction est sur une période de 5 ans.

#### 10.2. L'ALLOCATION DU GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION) PAR UGT EN KMAD, SE PRÉSENTE COMME SUIVANT AU 31/12/2025 :

UGT EURSOL ( PAYMENT NETWORK)	
Valeur comptable de la participation	119 880

#### 10.3. TEST DE SENSIBILITÉ PAR UGT EN KMAD, SE PRÉSENTE COMME SUIVANT AU 31/12/2025 :

Le groupe CASH PLUS a réalisé une analyse de la sensibilité du test de dépréciation à l'évolution des hypothèses clés utilisé pour déterminer la valeur recouvrable pour l'UGT PAYMENT NETWORK.

Le management du groupe CASH PLUS estime que tout changement raisonnablement possible des hypothèses clés sur lesquelles repose la valeur recouvrable des actifs. L'utilisation de cette méthode nécessite l'estimation des flux de trésorerie futurs et la détermination d'un taux d'actualisation afin de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les résultats de test de sensibilité se présente comme suit :

WACC	9,30%	9,80%	10,30%	10,80%	11,30%
Cash flows actualisé (UGT PAYMENT NETWORK) à 1% de taux de croissance	133 914	126 558	<b>119 880</b>	113 781	108 179
Cash flows actualisé (UGT PAYMENT NETWORK) à 0,5% de taux de croissance	127 860	121 155	<b>115 029</b>	109 401	104 205

En conclusion, les valeurs recouvrables des goodwill par UGT sont largement supérieures à leurs valeurs comptables. Par conséquent, il n'y a pas lieu de constater des dépréciations dans les comptes au 31/12/2025.

### NOTE 11. DETTES FINANCIÈRES ET PASSIFS LOCATIFS

Les dettes financières et dettes locatives du leasing se présentent comme suit :

#### 11.1. RÉPARTITION DES DETTES FINANCIÈRES PAR CATÉGORIE ET ÉCHÉANCES

EN KMAD	2025				2024
	A MOINS D'UN AN	DE 1 AN À 5 ANS	AU-DELÀ DE 5 ANS	TOTAL	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	10 880	8 283	19 163	<b>27 063</b>
Dettes sur immobilisations en location-financement – IAS 17	2 481	5 988	0	8 469	<b>3 514</b>
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 632</b>	<b>30 577</b>

Les dettes financières à plus d'un an enregistrent essentiellement les échéances de remboursement des dettes CMT auprès de la banque ainsi que les échéances de leasing restantes à payer sur les durées de contrat de leasing de chaque contrat.

#### 11.2. ÉCHÉANCIERS DES PAIEMENTS MINIMAUX DES DETTES LOCATIVES DE CONTRAT DE LEASING :

ECHÉANCIER DES PAIEMENTS MINIMAUX (EN KMAD)	2025	2024
A moins d'un an	3 013	2 321
De 1 à 5 ans	7 177	3 514
Au-delà de 5 ans	-	-
<b>TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX</b>	<b>10 190</b>	<b>5 721</b>
<b>DONT</b>		
Intérêt	1 721	2 207
Remboursement en principal	8 469	3 514

### NOTE 12. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Les valeurs dettes envers la clientèle se présentent comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Dettes envers la clientèle	1 199 062	836 473
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 062</b>	<b>836 473</b>

### NOTE 13. Impôts Différés ACTIFS ET PASSIFS

La variation des impôts différés actifs et passifs de la période se présentent comme suit :

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION RÉSULTAT	IMPACT VAR PÉRIMÈTRE	CLÔTURE
Impôt différé actif	29 257	9 388	-	38 645
Impôt différé Passif	-998	99	127	-772
<b>SOLDE NETTE D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>28 259</b>	<b>9 487</b>	<b>127</b>	<b>37 873</b>
Immobilisation en non-valeur	305	5 360	-	5 665
Droit d'utilisation IFRS 16	17 194	4 830	2	22 026
Provision IFRS 9	7 209	70	-	7 279
Déficit reportable	4 358	-874	-	3 484
Autres	191	-	-	191
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF</b>	<b>29 257</b>	<b>9 386</b>	<b>2</b>	<b>38 645</b>
Écart de réévaluation	-666	-	-	-666
JV IFRS 9 Placement	-120	120	-	-
Autres	-212	84	128	-
Leasing	-	-103	-3	-106
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF</b>	<b>-998</b>	<b>101</b>	<b>128</b>	<b>-772</b>
<b>SOLDE NETTE D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>28 259</b>	<b>9 487</b>	<b>130</b>	<b>37 873</b>

### NOTE 14. COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

Les comptes des autres passifs et de régularisation de la période se présentent comme suit :

#### 14.1. SOLDE DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

EN KMAD	2025	2024
Encours Partenaires & Franchisés	900 300	668 765
Fournisseurs	127 319	123 345
Dettes Locatives IFRS 16	607 393	544 389
Avances et acomptes reçues	147	646
Dettes Sociales	15 625	18 799
Dettes Fiscales	123 088	94 898
Autres dettes et comptes de régularisation	27 570	221 820
<b>TOTAL</b>	<b>1 801 442</b>	<b>1 672 662</b>

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades, Angle Bd Abdelmoumen, Casablanca – Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

Les paiements minimaux des dette locatives sur locations opérationnelles de la période se présentent comme suit :

#### 14.2. ECHÉANCIERS DES PAIEMENTS MINIMAUX DES DETTES LOCATIVES IFRS 16 :

ECHÉANCIER DES PAIEMENTS MINIMAUX (EN KMAD)	2025	2024
A moins d'un an	46 527	37 531
De 1 à 5 ans	250 843	203 575
Au-delà de 5 ans	603 152	460 203
<b>TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX</b>	<b>900 522</b>	<b>701 309</b>
<b>DONT</b>		
Intérêt	293 130	156 920
Remboursement en principal	607 392	544 389

#### NOTE 15. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

EN KMAD	OUVERTURE	DOTATION	REPRISE AVEC UTILISATION	REPRISE SANS UTILISATION	CLÔTURE
Provisions pour litiges	0	241	0	0	241
Provision avantages aux personnel	0	0	0	0	0
Autres Provisions pour risques et charges	1 758	7 626	0	393	8 991
<b>TOTAL</b>	<b>1 758</b>	<b>7 867</b>	<b>0</b>	<b>393</b>	<b>9 232</b>

Le montant de la provision pour risques et charges sont constitués pour couvrir :

- Provisions pour risques généraux chez CASH PLUS pour 7 030 KDH (Risque Contrôle CNSS)
- Provisions pour risques généraux chez GPE pour 241 KDH
- Provisions pour risques généraux chez GPL pour 596 KDH
- Reprise sur Provisions pour risques généraux chez CASH PLUS pour 393 KDH

#### NOTE 16. CAPITAUX PROPRES

Au 31-12-2025, le capital d'CASH PLUS SA est composé de 24 553 090 actions d'une valeur nominale de 10 MAD, contre 100 MAD en 2024. Les actions sont toutes de la même catégorie et a subi une augmentation de capital suite à l'introduction en bourse comme suit :

(EN MILLIERS DE DIRHAMS MAROCAINS)	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
<b>CAPITAL SOCIAL AU 01 JANVIER 2025</b>	<b>542 500</b>	<b>54 250</b>
Augmentation de capital IPO	22 297 781	20 000
Augmentation de capital	1 712 809	171 281
<b>CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>24 553 090</b>	<b>245 530,9</b>

La variation des réserves est expliquée au niveau du tableau de variation des capitaux propres.

#### NOTE 17. MARGE D'INTÉRÊT

Les intérêts constatés se présentent comme suit :

MARGE D'INTÉRÊT EN KMAD	2025			2024		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Intérêt bancaire	7 733	-3 333	4 700	5 615	-6 438	-823
Charges financière Leasing		-414	-414		-284	-284
Charges financière IFRS 16		-24 573	-24 573		-21 113	-21 113
<b>TOTAL</b>	<b>8 260</b>	<b>-28 547</b>	<b>-20 287</b>	<b>5 615</b>	<b>-27 835</b>	<b>-22 220</b>

#### NOTE 18. COMMISSIONS NETTES

Les commissions pour activités bancaires et non bancaires de la période se présentent comme suit :

COMMISSIONS EN KMAD	2025			2024		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Transfert de fonds	940 464	-598 020	342 444	849 808	-542 807	307 001
Com. sur moyens de paiement	274 755		274 755	208 692		208 692
<b>TOTAL COMMISSIONS BANCAIRES</b>	<b>1 215 219</b>	<b>-598 020</b>	<b>617 199</b>	<b>1 058 500</b>	<b>-542 807</b>	<b>515 693</b>
Autres produits non bancaires (Encaissement pour tiers)	567 811	-308 702	259 109	530 655	-265 269	265 386
<b>TOTAL COMMISSIONS NON BANCAIRES</b>	<b>567 811</b>	<b>-308 702</b>	<b>259 109</b>	<b>530 655</b>	<b>-265 269</b>	<b>265 386</b>
<b>TOTAL COMMISSIONS BANCAIRES ET NON BANCAIRES</b>	<b>1 783 030</b>	<b>-906 722</b>	<b>876 308</b>	<b>1 589 155</b>	<b>-808 076</b>	<b>781 079</b>

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades, Angle Bd Abdelmoumen, Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

#### NOTE 19. GAINS/PERTES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

Les gains sur les instruments financiers (OPCVM) de la période se présentent comme suit :

EN KMAD	2025	2024
Gains réalisés sur actifs financiers	4 744	314
Plus Values réalisées sur cessions	1 689	667
<b>GAIN/PERTE NETTE SUR ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>6 433</b>	<b>981</b>

#### NOTE 20. CHARGES D'EXPLOITATIONS

Les charges d'exploitation se composent essentiellement des éléments détaillés ci-dessous :

CHARGES D'EXPLOITATION EN KMAD	2025	2024
Charges de personnel	-139 059	-121 871
Impôt et taxes	-10 216	-9 939
Charges externes	-184 803	-175 415
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>-334 078</b>	<b>-307 225</b>

#### 20.1. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les charges de personnel de la période sont détaillées comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL EN KMAD	2025	2024
Salaires et traitements	-119 085	-101 856
Autres charges sociales	-17 439	-12 335
Reste du poste des charges de personnel	-2 535	-17 752
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-139 059</b>	<b>-121 871</b>
<b>EFFECTIF MOYEN</b>	<b>374</b>	<b>372</b>

#### 20.2. IMPÔT ET TAXES

Les impôts et taxes de la période sont détaillés comme suit :

IMPÔTS ET TAXES	2025	2024
Taxes communales (TS, TSC)	- 4 358	- 4 080
Taxe professionnelle	- 1 343	- 1 501
Autres impôts & taxes	- 4 515	- 4 358
<b>TOTAL</b>	<b>-10 216</b>	<b>-9 939</b>

#### 20.3. CHARGES EXTERNES

Les charges externes de la période sont détaillées comme suit :

CHARGES EXTERNES	2025	2024
Loyers de crédit-bail et de location	-456	-1 172
Frais d'entretien et de réparation	-3 408	-2 413
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-47 901	-49 610
Assurances	- 2 222	-1 908
Eau & Electricité	-5 094	-4 267
Transports Missions & Réceptions et déplacements	-32 754	-24 644
Publicité, publications et relations publiques	-16 680	-25 456
Frais postaux et télécommunications	-5 431	-5 016
Fournitures de bureaux	-6 806	-10 278
Autres charges externes	-64 051	-50 651
<b>TOTAL</b>	<b>-184 803</b>	<b>-175 415</b>

#### NOTE 21. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dotations nettes des provisions et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles y compris les droits d'utilisations sur locations et leasing de la période sont détaillées comme suit :

EN KMAD	2025	2024
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles & Incorporelles	-33 503	-27 665
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation - leasing	-2 437	-1 214
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation - IFRS 16	-32 738	-27 712
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>-68 678</b>	<b>-56 591</b>

### NOTE 22. COÛT DU RISQUE

Le coût du risque sur les encours des franchisés, commissions et partenaires ainsi que les risques généraux provisionnés de la période sont détaillés comme suit :

COÛT DU RISQUE EN KMAD	2025	2024
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>- 18 141</b>	<b>- 23 135</b>
Provision pour franchisés et partenaires	- 10 498	- 21 662
Provision pour dépréciation titres	0	0
Provisions pour risques généraux	- 7 643	- 1 473
<b>REPRISES AUX PROVISIONS</b>	<b>8 090</b>	<b>4 806</b>
Reprises sur provision pour franchisés et partenaires	7 227	3 559
Reprises sur provision pour dépréciation titres	0	1 247
Reprises sur provision pour risques généraux	863	
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>- 10 051</b>	<b>- 18 329</b>

### NOTE 23. AUTRES GAINS ET PERTES SUR ACTIFS

Les autres gains et pertes sur actifs de la période sont détaillés comme suit :

EN KMAD	2025	2024
Autres produits	451	1 013
Autres charges	-1 012	-10 137
Plus value sur cessions des immobilisations	2 129	
<b>GAIN/PERTE NETTE SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>1 568</b>	<b>-9 124</b>

### NOTE 24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

#### 24.1. PRÉSENTATION DISTINCTE DES COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔT

EN KMAD	2025	2024
Impôts exigibles	-195 191	-161 689
Contributions sociales	-25 041	-20 917
Impôts différés	9 487	8 838
<b>TOTAL</b>	<b>-210 745</b>	<b>-173 768</b>

L'augmentation de l'impôt sur les sociétés exigible est due à l'augmentation de résultat de la filiale CASH PLUS. Le taux d'IS est de 39.25% au titre de 2025 au lieu de 38.5% pour 2024, majoré de la contribution sociale de 5% pour la société CASH PLUS.

#### 24.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS AU BILAN

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION RÉSULTAT	IMPACT VAR PÉRIMÈTRE	CLÔTURE
Impôt différé actif	29 257	9 388		38 645
Impôt différé Passif	-998	99	127	-772
<b>SOLDE NETTE D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>28 259</b>	<b>9 487</b>	<b>127</b>	<b>37 873</b>
Immobilisation en non-valeur	305	5 360		5 665
Droit d'utilisation IFRS 16	17 194	4 830	2	22 026
Provision IFRS 9	7 209	70		7 279
Déficit reportable	4 358	-874		3 484
Autres	191			191
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF</b>	<b>29 257</b>	<b>9 386</b>	<b>2</b>	<b>38 645</b>
Écart de réévaluation	-666	-	-	-666
JV IFRS 9 Placement	-120	120		-
Autres	-212	84	128	-
Leasing	-	-103	-3	-106
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF</b>	<b>-998</b>	<b>101</b>	<b>128</b>	<b>-772</b>
<b>SOLDE NETTE D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>28 259</b>	<b>9 487</b>	<b>130</b>	<b>37 873</b>

#### 24.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE :

EN KMAD	2025	2024
Résultat net des sociétés intégrées	241 283	194 803
Impôt sur les résultats (a)	210 745	173 768
Résultat avant Impôt	452 028	368 571
Taux d'imposition en vigueur	39,25%	38,50%
<b>CHARGE FISCALE AVANT RETRAITEMENTS (B)</b>	<b>177 421</b>	<b>141 900</b>
<b>RAPPROCHEMENT (A) - (B)</b>	<b>33 324</b>	<b>31 868</b>
<b>PREUVE D'IMPÔT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres effets de l'impôt à taux réduit-CSS	25 041	20 990
Différences permanentes	10 515	2 115
Décalages temporaires	1 082	9 764
Différences de taux N / N-1	-3 314	-1 001

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

### NOTE 25. RÉSULTAT PAR ACTION

EN KMAD	2025	2024
<b>RÉSULTAT NET - PART GROUPE EN KMAD</b>	<b>242 296</b>	<b>196 468</b>
Nombre d'actions retenus	24 553 090	542 500
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION EN MAD</b>	<b>9.87</b>	<b>362.15</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION EN MAD</b>	<b>9.87</b>	<b>362.15</b>

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

### NOTE 26. PARTIES LIÉES

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les sociétés filiales dans lesquelles CASH PLUS jouit d'un contrôle exclusif. À noter que lesdites transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

RUBRIQUES (EN KMAD)	2025							
	CHARGES / PRODUITS			ACTIFS			PASSIFS	
	COMMISSIONS	DIVERS PRODUITS	INTÉRÊTS	CLIENTS COMMISSIONS	PARTENAIRES DÉBITEURS	AVANCE CC	FOURNISSEURS	PARTENAIRES CRÉDITEURS
Filiales de CASH PLUS	4 588	113 681	528	39 702	29 201	6 650	18 338	6
Autres parties liées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 588</b>	<b>113 681</b>	<b>528</b>	<b>39 702</b>	<b>29 201</b>	<b>6 650</b>	<b>18 338</b>	<b>6</b>

RUBRIQUES (EN KMAD)	2024							
	CHARGES / PRODUITS			ACTIFS			PASSIFS	
	COMMISSIONS	DIVERS PRODUITS	INTÉRÊTS	CLIENTS COMMISSIONS	PARTENAIRES DÉBITEURS	AVANCE CC	FOURNISSEURS	PARTENAIRES CRÉDITEURS
Filiales de CASH PLUS	9 693	187 995	276	134 317	163 042	6 010	134 316	157 032
Autres parties liées	-	9 684	-	-	-	-	1 404	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 693</b>	<b>187 995</b>	<b>276</b>	<b>134 317</b>	<b>163 042</b>	<b>6 010</b>	<b>134 316</b>	<b>157 032</b>

### NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus se présentent comme suit :

#### 27.1. ENGAGEMENTS DONNÉS

EN KMAD	2025	2024
Caution CMI	0	0
Nantissement FDC	0	0
Autres engagements donnés	0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 27.2. ENGAGEMENTS REÇUS

EN KMAD	2025	2024
Avals, cautions et garanties reçus	9 500	2 000
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	0	0
Autres engagements reçus	0	0
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>9 500</b>	<b>2 000</b>

### NOTE 28. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

#### 28.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2025

a. La liste des sociétés consolidées au titre de l'exercice 2025 se présente comme suit :

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	TYPE DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
CASH PLUS	TRANSFERT DE FONDS	Mère	Mère	Mère
PAYMENT NETWORK	FRANCHISE TRANSFERT DE FONDS	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MOBILAB	DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AH VOYAGE	AGENCE DE VOYAGE	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CASH PLUS VC	PLACEMENT OU À LA GESTION DE VALEUR MOBILIÈRES	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GO PLUS EXPRESSE (GPE)	MESSAGERIE	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GO PLUS LOGISTIQUE (GPL)	MESSAGERIE	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LEAP INNOV	NEGOCE	85%	Contrôle exclusif	Intégration globale

b. Titres de participations non consolidées au titre de 2025

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	TYPE DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
CASH PLUS MALI	Transfert de fonds	80%	80%	NON CONSOLIDE
CASKY				
WEGO				

#### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

#### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

### 28.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2024

a. La liste des sociétés consolidées au titre de l'exercice 2024 se présente comme suit :

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	TYPE DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
CASH PLUS	TRANSFERT DE FONDS	Mère	Mère	Mère
PAYMENT NETWORK	FRANCHISE TRANSFERT DE FONDS	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MOBILAB	DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
AH VOYAGE	AGENCE DE VOYAGE	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CASH PLUS VC	PLACEMENT OU À LA GESTION DE VALEUR MOBILIÈRES	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GO PLUS EXPRESSE ( GPE)	MESSAGERIE	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GO PLUS LOGISTIQUE ( GPL)	MESSAGERIE	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LEAP INNOV		85%	Contrôle exclusif	Intégration globale

### b. Titres de participations non consolidées au titre de 2024

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	TYPE DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
CASH PLUS MALI	Transfert de fonds	80%	80%	
CASKY				NON CONSOLIDE
WEGO				

## NOTE 29. RISQUES FINANCIERS

### 29.1. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de transfert d'argent et de services de paiement, le Groupe Cash Plus est exposé à plusieurs catégories de risques financiers résultant de l'utilisation d'instruments financiers.

La politique de gestion des risques financiers du Groupe vise à :

- ☞ identifier et mesurer les risques financiers,
- ☞ mettre en place des mécanismes de couverture appropriés,
- ☞ limiter l'exposition aux fluctuations des marchés financiers,
- ☞ assurer la liquidité nécessaire au traitement des flux de transferts.

La gestion des risques est centralisée au niveau de la Direction Financière Groupe, conformément aux procédures internes de gestion des risques.

Les principaux risques financiers auxquels le Groupe est exposé sont :

1. Le risque de change
2. Le risque de liquidité
3. Le risque de taux d'intérêt

### 29.2. RISQUE DE CHANGE :

Le risque de change provient principalement :

- ☞ Des transferts internationaux effectués dans différentes devises,
- ☞ Des soldes détenus auprès des correspondants internationaux et agents de paiement,
- ☞ Des conversions entre devises lors du règlement des transferts.

Les principales devises concernées sont : EUR – USD.

Le Groupe peut être exposé à des positions de change ouvertes temporaires, notamment entre :

- ☞ La réception des fonds,
- ☞ Et le règlement auprès des bénéficiaires.

Politique de gestion

Pour limiter l'exposition au risque de change, le Groupe ajuste quotidiennement ses positions en devises en négociant au jour le jour la cession des devises auprès des salles de MARCHÉS et utilise des comptes bancaires multi-devises,

### 29.3. RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse pas honorer ses obligations financières à leur échéance.

Dans le secteur du transfert d'argent, ce risque est particulièrement important en raison :

- ☞ Des volumes élevés de paiements à honorer quotidiennement,
- ☞ Du décalage entre encaissement et paiement des transferts.

Gestion du risque

Le Groupe gère ce risque par :

- ☞ Un suivi quotidien de la trésorerie,
- ☞ Des lignes de crédit confirmées auprès des banques,
- ☞ Une diversification des partenaires bancaires.

### 29.4. RISQUE DE TAUX :

Le groupe n'est pas exposé aux risques financiers liés aux variations au taux d'intérêt en raison de la contractualisation d'un CMT à taux fixe

## NOTE 30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca – Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Cash Plus et de ses filiales (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 781 393 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 241 283.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
  - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
  - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
  - Nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
  - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  - Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2026

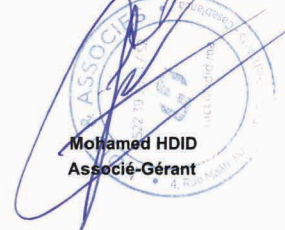
Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Rachid BOUMEHRAZ**  
Associé

**HDID & ASSOCIÉS**



**Mohamed HDID**  
Associé-Gérant

**Appréciation du risque de contrepartie relatif aux comptes clients de prestations non bancaires ainsi qu'aux encours sur les franchisés et partenaires.**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, les comptes de régularisation et autres actifs s'élèvent à 425 052 KMAD et comprennent des encours financiers relatifs aux clients, partenaires et franchisés pour un montant net de 333 303 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans la note annexe aux états financiers consolidés « Note 3.14.3 - Traitement de la dépréciation des encours franchisés, partenaires et créances de factures commissions », et conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, le groupe évalue les pertes de crédit attendues sur ces encours en les répartissant en trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encours sains (Stage 1) ;</li> <li>• Encours dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative (Stage 2) ;</li> <li>• Encours en défaut (Stage 3).</li> </ul> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues repose principalement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit ;</li> <li>• Le calcul des pertes attendues par catégorie (Stage 1, Stage 2 et Stage 3).</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2025, les pertes de crédit attendues ont été estimées à 37 054 KMAD, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 357 KMAD au titre des encours classés en Stage 1 ;</li> <li>• 4 161 KMAD au titre des encours classés en Stage 2 ;</li> <li>• 29 536 KMAD au titre des encours classés en Stage 3.</li> </ul> <p>Compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan du groupe et du niveau de jugement requis pour leur évaluation, nous avons considéré ce sujet comme une question clé de notre audit.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par le groupe pour l'évaluation et l'estimation des pertes de crédit attendues, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les options normatives retenues par le groupe et leur conformité aux dispositions de la norme IFRS 9 ;</li> <li>• Les paramètres et hypothèses retenus dans les modèles de calcul des pertes de crédit attendues ;</li> <li>• Le dispositif de gouvernance mis en place.</li> </ul> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiné les modalités d'identification de la dégradation significative du risque de crédit ;</li> <li>• Analysé les hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédit attendues ;</li> <li>• Testé le calcul des pertes de crédit attendues sur la base d'un échantillon.</li> </ul> <p>Enfin, nous avons examiné les informations présentées en annexe aux comptes consolidés.</p>

**Evaluation de l'écart d'acquisition - Goodwill.**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, la valeur du goodwill inscrit à l'actif du groupe s'élève à 51 704 KMAD.</p> <p>Cet actif est comptabilisé conformément aux principes décrits dans la note annexe « Note 3.10 - Regroupements d'entreprises - Goodwill ».</p> <p>Le goodwill résulte de regroupements d'entreprises entraînant une relation mère-filiale. Il est comptabilisé dans les comptes consolidés lorsque le prix d'acquisition est supérieur à la part d'intérêt de l'acquéreur dans l'actif net acquis. Ainsi, cet actif peut présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, tels que la détérioration de la performance du groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables ou encore des changements réglementaires. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du groupe et, par conséquent, sur la détermination de la valeur recouvrable de cet actif.</p> <p>Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, un test de dépréciation du goodwill doit être réalisé au moins une fois par an, même en l'absence d'indice de perte de valeur.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 10.1 - Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition », le test de dépréciation annuel repose sur la détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est affecté, estimée sur la base de l'actualisation des flux futurs de trésorerie.</p> <p>Compte tenu de l'importance du montant du goodwill et du niveau de jugement requis dans l'estimation de sa valeur recouvrable, nous avons considéré ce sujet comme une question clé de notre audit.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté à examiner l'évaluation réalisée dans le cadre de l'appréciation de la valeur du goodwill inscrit à l'actif du groupe.</p> <p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du processus mis en place par la direction pour la réalisation des tests de dépréciation du goodwill ;</li> <li>• Apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les données historiques, les budgets approuvés par les organes de direction et l'environnement économique ;</li> <li>• Analyser le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux de croissance à long terme ;</li> <li>• Evaluer la pertinence du taux d'actualisation utilisé, en tenant compte des paramètres de marché ;</li> <li>• Vérifier l'exactitude arithmétique des modèles de valorisation utilisés ;</li> <li>• Analyser les tests de sensibilité réalisés par la direction afin d'apprécier l'impact de variations raisonnablement possibles des hypothèses clés.</li> </ul>

ACTIF (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
<b>VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>204 250</b>	<b>197 074</b>
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	204 250	197 074
<b>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>2 003 888</b>	<b>1 483 922</b>
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 003 888	1 483 922
A vue	1 933 888	1 483 922
A terme	70 000	
<b>CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>		
3. Créances sur la clientèle		
Crédits de trésorerie et à la consommation		
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers		
Autres crédits		
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>		
4. Créances acquises par affacturage		
<b>TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>	<b>508 168</b>	<b>150 063</b>
5. Titres de transaction et de placement	508 168	150 063
Bons du trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>301 636</b>	<b>535 114</b>
6. Autres actifs	301 636	535 114
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>		
7. Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>	<b>81 155</b>	<b>81 155</b>
8. Titres de participation et emplois assimilés	81 155	81 155
Créances subordonnées		
9. Créances subordonnées		
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>72 063</b>	<b>62 990</b>
11. Immobilisations incorporelles	72 063	62 990
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>66 830</b>	<b>61 770</b>
12. Immobilisations corporelles	66 830	61 770
<b>TOTAL de L'ACTIF</b>	<b>3 237 989</b>	<b>2 572 088</b>

PASSIF (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
<b>DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>137 483</b>	<b>91 985</b>
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	137 483	91 985
A vue	118 320	64 922
A terme	19 163	27 063
<b>DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>1 199 062</b>	<b>836 473</b>
3. Dépôts de la clientèle		
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs	1 199 062	836 473
<b>TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>		
4. Titres de créance émis		
Titres de créance négociables émis		
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>1 010 636</b>	<b>1 168 471</b>
5. Autres passifs	1 010 636	1 168 471
Provisions pour risques et charges	8 395	1 758
6. Provisions pour risques et charges	8 395	1 758
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
7. Provisions réglementées		
<b>SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
<b>DETTES SUBORDONNÉES</b>		
9. Dettes subordonnées		
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>		
10. Ecart de réévaluation		
<b>RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	<b>385 425</b>	<b>200 750</b>
11. Réserves et primes liées au capital	385 425	200 750
<b>CAPITAL</b>	<b>245 531</b>	<b>54 250</b>
12. Capital	245 531	54 250
<b>ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)</b>		
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
<b>REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
14. Report à nouveau (+/-)	2	5
<b>RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>		
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>251 455</b>	<b>218 397</b>
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	251 455	218 397
<b>TOTAL du PASSIF</b>	<b>3 237 989</b>	<b>2 572 088</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 294 141</b>	<b>1 119 246</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	7 733	4 913
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	6 534	3 628
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6. Commissions sur prestations de service	1 215 220	1 058 500
7. Autres produits bancaires	64 654	52 204
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>601 042</b>	<b>557 165</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	3 034	4 668
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis		
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12. Autres charges bancaires	598 008	552 497
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>693 098</b>	<b>562 081</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	195 725	335 148
14. Charges d'exploitation non bancaire	94 968	213 859
<b>IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>321 767</b>	<b>274 332</b>
15. Charges de personnel	58 290	53 487
16. Impôts et taxes	9 025	8 626
17. Charges externes	218 395	185 392
18. Autres charges générales d'exploitation	3 979	542
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	32 078	26 285
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>8 743</b>	<b>14 942</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 713	13 469
21. Pertes sur créances irrécouvrables		
22. Autres dotations aux provisions	7 030	1 473
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>393</b>	<b>3 560</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		3 560
24. Récupérations sur créances amorties		
25. Autres reprises de provisions	393	
<b>VII. RÉSULTAT COURANT</b>	<b>463 738</b>	<b>397 655</b>
26. Produits non courants	559	669
27. Charges non courantes	738	1 756
<b>VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>463 558</b>	<b>396 568</b>
C- Impôts sur les résultats	212 103	178 171
<b>IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>251 455</b>	<b>218 397</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 490 817</b>	<b>1 458 622</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 239 362</b>	<b>1 240 226</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>251 455</b>	<b>218 397</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de DH)	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 279 346	1 110 320
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	196 283	335 817
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	598 008	552 497
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	95 706	215 615
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	285 710	247 505
7. (-) Impôts sur les résultats versés	212 103	178 171
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>284 102</b>	<b>252 349</b>
8. (+/-) Variation des créances sur les établissements de crédit et assimilés	-70 000	
9. (+/-) Variation des créances sur la clientèle		
10. (+/-) Variation des Titres de transaction et de placement	-358 105	-150 063
11. (+/-) Variation des autres actifs	227 785	-101 011
12. (+/-) Variation des titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+/-) Variation des immobilisations données en crédit-bail et en location		
14. (+) Variation des immobilisations données en Ijara		
15. (+) Variation des dépôts d'investissement placés auprès des EC et assimilés		
16. (+/-) Variation des dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-7 899	-7 509
17. (+/-) Variation des dépôts de la clientèle	362 589	615 788
18. (+/-) Variation des dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
19. (+/-) Variation des titres de créances émis		
20. (+/-) Variation des autres passifs	-157 835	315 879
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 464</b>	<b>673 084</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ( I + II )</b>	<b>281 165</b>	<b>925 432</b>
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières(1)(4)		
22. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles(4)	1	
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières(1)		40
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	46 211	50 319
25. (+) Intérêts perçus(4)	8 261	5 298
26. (+) Dividendes perçus(4)	6 534	3 628
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-31 943</b>	<b>-41 434</b>
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Emission de dettes subordonnées		
29. (+) Dépôts d'investissement reçus		
30. (+) Emission d'actions	531 025	200 000
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés (2)		
33. (-) Intérêts versés(4)	3 034	4 668
34. (-) Rémunérations versées sur DI (3) (4)		
35. (-) Dividendes versés	373 469	173 475
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>154 522</b>	<b>21 857</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ( III + IV + V )</b>	<b>403 744</b>	<b>905 856</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 616 074</b>	<b>710 218</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 019 818</b>	<b>1 616 074</b>

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

ÉTAT DE SOLDE DE GESTION (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
1.(+) Intérêts et produits assimilés	7 733	4 913
2.(-) Intérêts et charges assimilées	3 034	4 668
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>4 699</b>	<b>245</b>
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>		
5.(+) Commissions perçues	1 215 220	1 058 500
6.(-) Commissions servies	593 657	549 778
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>621 563</b>	<b>508 723</b>
7.(+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction	6 434	666
8.(+/-) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+/-) Résultat des opérations de change	51 131	48 435
10.(+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>57 565</b>	<b>49 101</b>
11.(+) Divers autres produits bancaires	9 272	4 013
12.(-) Diverses autres charges bancaires		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>693 098</b>	<b>562 081</b>
13.(+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	195 725	335 148
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	94 968	213 859
16.(-) Charges générales d'exploitation	321 767	274 332
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>472 088</b>	<b>409 037</b>
17.(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 713	-9 909
18.(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 637	-1 473
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>463 738</b>	<b>397 655</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-179</b>	<b>-1 087</b>
19.(-) Impôts sur les résultats	212 103	178 171
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>251 455</b>	<b>218 397</b>

ÉTAT DE SOLDE DE GESTION (Suite) (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
<b>(+/-) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>251 455</b>	<b>218 397</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	32 078	26 285
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>283 534</b>	<b>244 682</b>
31.(-) Bénéfices distribués	413 725	173 475
<b>(+/-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-130 191</b>	<b>71 207</b>

ÉTAT DES DEROGATIONS	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<b>NÉANT</b>
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	<b>NÉANT</b>
II. Changements affectant les règles de présentation	

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de DH)	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	9 500	2 000
9.Engagements de garantie reçus de l'ÉTAT et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
*Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit	
*La présentation des états de synthèse de CASHPLUS a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit	
La méthode d'identification et de provisionnement des créances franchisés et partenaires en souffrance est :	
-Franchisé : Selon la méthode risk Value ; le groupe dispose d'une classification selon l'historique de chaque franchisé par rapport aux volumes, pertes et commission réalisés ;	
-Partenaires : Selon une notation interne du département risque ; le groupe dispose d'une classification selon l'historique de chaque MTO par rapport aux volumes, pertes et commissions réalisés.	
- Cautionnement : Cautions accordées aux partenaires avec risque faible commissions	
Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition initial lors de l'achat conformément aux prescriptions du PCEC	
Au la clôture, ils sont évalués à leur valeur actuelle	

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
CRÉANCES	BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT A L'ÉTRANGER
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>		1 933 888		
VALEURS RECUES EN PENSION				
- au jour le jour				
- à terme				
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>				
- au jour le jour				
- à terme		70 000		70 000
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>				
<b>AUTRES CRÉANCES</b>				
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>				
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>2 003 888</b>		<b>2 003 888</b>
				<b>1 483 922</b>

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	DU 01/01/2025 AU 31/12/2025					
CRÉANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</b>						
<b>CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT</b>						
<b>CRÉDITS IMMOBILIERS</b>						
<b>AUTRES CRÉDITS</b>						
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>						
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>						
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>						
- Créances pré-douteuses						
- Créances douteuses						
- Créances compromises						
<b>TOTAL</b>						

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades, Angle Bd Abdelmoumen, Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	EMETTEURS PRIVÉS		TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		EMETTEURS PUBLICS	FINANCIERS NON FINANCIERS		
<b>TITRES COTES</b>					
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES					
OBLIGATIONS					
AUTRES TITRES DE CRÉANCE					
TITRES DE PROPRIÉTÉ					
<b>TITRES NON COTES</b>					
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES					
OBLIGATIONS					
AUTRES TITRES DE CRÉANCE					
TITRES DE PROPRIÉTÉ					
<b>TOTAL</b>					

**NÉANT**

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

TITRES	VALEUR COMPTABLE BRUTE	VALEUR ACTUELLE	VALEUR DE REMBOURSEMENT	PLUS-VALUES LATENTES	MOINS-VALUES LATENTES	PROVISIONS
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TITRES DE PROPRIÉTÉ						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TITRES DE PROPRIÉTÉ						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIF (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</b>		
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>DÉBITEURS DIVERS</b>		
- SOMMES DUES PAR L'ÉTAT	274 560	424 831
- SOMMES DUES PAR LES ORGANISMES DE PREVOYANCE	48 307	39 645
- SOMMES DIVERSES DUES PAR LE PERSONNEL	1 729	1 663
- COMPTES CLIENTS DE PRESTATIONS NON BANCAIRES	79 610	66 230
- DIVERS AUTRES DÉBITEURS	144 914	317 293
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>6 646</b>	<b>3 147</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
- COMPTES D'AJUSTEMENT DES OPÉRATIONS DE HORS BILAN	20 430	107 136
- COMPTES D'ECARTS SUR DEVICES ET TITRES		
- RÉSULTATS SUR PRODUITS DERIVES DE COUVERTURE		
- CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	14 222	604
- COMPTES DE LIAISON ENTRE SIEGE, SUCCURSALES ET AGENCES AU MAROC	4 250	105 052
- PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	894	362
AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION	1 065	1 119
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>301 636</b>	<b>535 114</b>

**TITRE DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ (1)	CAPITAL SOCIAL (2)	PARTICIPATION AU CAPITAL % (3)	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL (4)	VALEUR COMPTABLE NETTE (5)	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE : DATE DE CLÔTURE (6)	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE : SITUATION NETTE (7)	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE : RÉSULTAT NET (8)	PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE (9)
Payment Network	1051290	TRANSFERT DE FOND	7 200	100	75 000	75 504	31/12/2025	12 002	10 600	383 818
Mobilab	15251121	Développement informatique	500	100	3 000	3 000	31/12/2025	8 048	7 448	33 010
AH Voyage	15239709	Agence de voyage	350	100	300	300	31/12/2025	243	-4	
GO PLUS EXPRESS	42753913	MESSAGERIE	100	70	100	70	31/12/2025	-21 150	175	5 847
GO PLUS LOGISTIQUE	53569977	MESSAGERIE	100	70	100	70	31/12/2025	-7 597	-283	50 145
CASH PLUS VC	52655290	PLACEMENT OU À LA GESTION DE VALEUR MOBILIÈRES	1 000	100	1 000	1 000	31/12/2025	60	-531	
CASH PLUS MALI		TRANSFERT DE FOND	4 800	80	1 211	1 211	31/12/2025	1 211		
<b>TOTAL</b>			<b>14 050</b>		<b>80 711</b>	<b>81 155</b>		<b>-7 184</b>	<b>17 405</b>	<b>472 820</b>

**À propos de Cash Plus**

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

**Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :**

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

**Cash Plus**

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

**IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE** (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTI			PROVISIONS		MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	REPRISES DE PROVISIONS	CUMUL DES PROVISIONS	
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>										
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER										
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CRÉANCES EN SOUFFRANCE										
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>										

**NÉANT**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES** (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS :		AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS :		AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS : CUMUL	MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>135 859</b>	<b>28 704</b>		<b>164 563</b>	<b>72 869</b>		<b>19 631</b>		<b>92 500</b>	<b>72 063</b>
- Droit au bail										
- Immobilisations en recherche et développement	124 562	28 477		153 039	72 869		19 631		92 500	60 539
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation										
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	11 297	228		11 524					0	11 524
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>135 770</b>	<b>17 507</b>	<b>1</b>	<b>153 276</b>	<b>74 000</b>		<b>12 447</b>	<b>1</b>	<b>86 446</b>	<b>66 830</b>
- Immeubles d'exploitation	1 240			1 240	530		47		577	663
Terrain d'exploitation										
Immeubles d'exploitation Bureaux										
Immeubles d'exploitation Logements de fonction										
- Mobilier et matériel d'exploitation										
Mobilier de bureau d'exploitation	6 798	810		7 608	2 546		584		3 131	4 477
Matériel de bureau d'exploitation	7 102	871		7 973	4 310		472		4 782	3 191
Matériel Informatique	14 869	2 485		17 354	11 964		2 075		14 039	3 315
Matériel roulant rattaché à l'exploitation										
Autres matériels d'exploitation	1 838	15	1	1 852	684		293	1	976	876
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	103 924	13 326		117 250	53 966		8 976		62 942	54 308
- Immobilisations corporelles hors exploitation										
Terrains hors exploitation										
Immeubles hors exploitation										
Mobilier et matériel hors exploitation										
Autres immobilisations corporelles hors exploitation										
<b>TOTAL</b>	<b>271 629</b>	<b>46 211</b>	<b>1</b>	<b>317 839</b>	<b>146 869</b>		<b>32 078</b>	<b>1</b>	<b>178 946</b>	<b>138 893</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS** (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

DETTES (en milliers de DH)	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC - BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC - BANQUES AU MAROC	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC - AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>			137 483		137 483	91 985
- au jour le jour			118 320		118 320	64 922
- à terme			19 163		19 163	27 063
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						
<b>TOTAL</b>			<b>137 483</b>		<b>137 483</b>	<b>91 985</b>

**DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE** (en milliers de DH) DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

DÉPÔTS (en milliers de DH)	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DÉPÔTS À TERME						
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS				1 199 062	1 199 062	836 473
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						
<b>TOTAL</b>				<b>1 199 062</b>	<b>1 199 062</b>	<b>836 473</b>

**À propos de Cash Plus**

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

**Cash Plus**

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		(en milliers de DH)	
PASSIF	31/12/2025	31/12/2024	
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>			
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>			
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	<b>1 003 244</b>	<b>956 930</b>	
- SOMMES DUES À L'ÉTAT	108 310	106 329	
- SOMMES DUES AUX ORGANISMES DE PREVOYANCE	1 783	977	
- SOMMES DIVERSES DUES AU PERSONNEL	7 233	12 146	
- SOMMES DIVERSES DUES AUX ACTIONNAIRES ET ASSOCIES			
- FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES	125 887	169 345	
- DIVERS AUTRES CRÉDITEURS	760 030	668 132	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>7 392</b>	<b>211 541</b>	
- COMPTES D'AJUSTEMENT DES OPÉRATIONS DE HORS BILAN			
- COMPTES D'ECARTS SUR DEVICES ET TITRES			
- RÉSULTATS SUR PRODUITS DERIVES DE COUVERTURE			
- COMPTES DE LIAISON ENTRE SIEGE, SUCCURSALES ET AGENCES AU MAROC	1 258	202 932	
- CHARGES À PAYER ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 086	1 660	
- AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION	4 048	6 950	
<b>TOTAL</b>	<b>1 010 636</b>	<b>1 168 471</b>	
<b>DETAIL DES AUTRES PASSIFS</b>	<b>1 010 636</b>	<b>1 168 471</b>	

PROVISIONS							(en milliers de DH)
PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2025		
<b>Provisions, déduites de l'actif, sur:</b>	<b>13 469</b>	<b>1 713</b>				<b>15 181</b>	
créances sur les établissements de crédit et assimilés							
créances sur la clientèle							
titres de placement							
titres de participation et emplois assimilés							
immobilisations en crédit-bail et en location							
autres actifs	13 469	1 713				15 181	
<b>Provisions inscrites au Passif</b>	<b>1 758</b>	<b>7 030</b>	<b>393</b>			<b>8 395</b>	
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature							
Provisions pour risques de change							
Provisions pour risques généraux	1 758	7 030	393			8 395	
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires							
Provisions pour autres risques et charges							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 227</b>	<b>8 743</b>	<b>393</b>			<b>23 577</b>	

CAPITAUX PROPRES							(en milliers de DH)
INTITULÉ	31/12/2024	AFFECTATION DU RÉSULTAT	DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE	AUGMENTATION CAPITAL 1	AUGMENTATION CAPITAL 2 (IPO)	31/12/2025	
Réserve légale	5 000	425				5 425	
Report à nouveau	5	-3				2	
Résultat de l'exercice	218 397	217 975				251 455	
Prime d'émission	195 750		-195 750		380 000	380 000	
Capital Social	54 250			171 281	20 000	245 531	
<b>TOTAL</b>	<b>473 402</b>	<b>218 397</b>	<b>-195 750</b>	<b>171 281</b>	<b>400 000</b>	<b>882 413</b>	

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE (en milliers de DH)				DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS	
Bons du Trésor et valeurs assimilées				
Autres titres				
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles				
<b>TOTAL</b>				<b>NÉANT</b>
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE (en milliers de DH)	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS	MONTANTS DES DETTES OU DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS COUVERTS	
Bons du Trésor et valeurs assimilées				
Autres titres				
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles				
<b>TOTAL</b>				<b>NÉANT</b>

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RÉSIDUELLE (en milliers de DH)							DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
	D < 1 MOIS	1 MOIS < D < 3 MOIS	3 MOIS < D < 1 AN	1 AN < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL	
<b>ACTIF</b>	<b>1 933 888</b>	<b>70 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 003 888</b>	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 933 888	70 000	0	0	0	2 003 888	
Créances sur la clientèle	0	0	0	0	0	0	
Titres de créance	0	0	0	0	0	0	
Créances subordonnées	0	0	0	0	0	0	
Crédit-bail et assimilé	0	0	0	0	0	0	
<b>PASSIF</b>	<b>1 317 382</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 163</b>	<b>0</b>	<b>1 336 545</b>	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	118 320	0	0	19 163	0	137 483	
Dettes envers la clientèle	1 199 062	0	0	0	0	1 199 062	
Titres de créance émis	0	0	0	0	0	0	
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	
<b>NET</b>	<b>616 506</b>	<b>70 000</b>	<b>0</b>	<b>-19 163</b>	<b>0</b>	<b>667 343</b>	

MARGE D'INTÉRÊT (en milliers de DH)				DU 01/01/2025 AU 31/12/2025
DÉSIGNATION	31/12/2025	31/12/2024		
<b>INTÉRÊTS PERCUS</b>	<b>7 733</b>	<b>4 913</b>		
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	7 733	4 913		
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle				
* Intérêts et produits assimilés sur titres de créance				
<b>INTÉRÊTS SERVIS</b>	<b>3 034</b>	<b>4 668</b>		
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	3 034	4 668		
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle				
* Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis				
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>4 699</b>	<b>245</b>		

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ (en milliers de DH)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
RUBRIQUE		31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits sur titres de placement (de propriété)</b>			
- Dividendes sur titres OPCVM		4 744	-
- Dividendes sur autres titres de propriété		-	-
- Autres produits sur titres de propriété		-	-
<b>Produits sur titres de participation et emplois assimilés</b>			
- Dividendes sur titres de participation		6 534	3 628
- Dividendes sur participations liées		-	-
- Autres produits sur titres de propriété		-	-

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE (en milliers de DH)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
COMMISSIONS		31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur fonctionnement de comptes			
Commissions sur moyens de paiement			
Commissions sur opérations sur titres			
Commissions sur titres en gestion et en dépôt			
Commissions sur prestations de service sur crédit			
Commissions sur activités de conseil et d'assistance			
Commissions sur ventes de produits d'assurance			
Commissions sur autres prestations de service		1 215 220	1 058 500
<b>TOTAL</b>		<b>1 215 220</b>	<b>1 058 500</b>

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (en milliers de DH)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
RUBRIQUE		31/12/2025	31/12/2024
Gains sur titres de transaction		6 434	666
Perte sur titres de transaction		-	-
<b>RÉSULTAT SUR TITRES DE TRANSACTION</b>		<b>6 434</b>	<b>666</b>
Plus-values de cession sur titres de placement		-	-
Moins-values de cession sur titres de placement		-	-
<b>RÉSULTAT SUR TITRES DE PLACEMENT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Produits sur engagement sur titres			
Charges sur engagement sur titres			
<b>RÉSULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		<b></b>	<b></b>
Produits sur engagement sur produits dérivés			
Charges sur engagement sur produits dérivés			
Produits sur opérations de change		55 483	51 154
Charges sur opérations de change		-4 352	-2 719
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS DE CHANGE</b>		<b>51 131</b>	<b>48 435</b>

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (en milliers de DH)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
RUBRIQUE		31/12/2025	31/12/2024
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>			
Dont salaires & appointements		58 290	53 487
dont charges d'assurances sociales		53 483	41 413
dont charges de retraite		5 391	6 445
dont charges de formation		4 119	688
dont autres charges de personnel		-4 703	4 942
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>			
Taxes urbaines & taxes d'éclité		9 025	8 626
Patente		4 071	3 690
Autres impôts & taxes		958	999
		3 996	3 937
<b>CHARGES EXTERNES</b>			
- Loyers de crédit-bail et de location		218 395	185 392
- Frais d'entretien et de réparation		41 043	33 637
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 957	2 066
- Transports et déplacements		10 519	10 251
- Publicité, publications et relations publiques		13 607	9 505
- Autres charges externes		16 652	25 429
		133 617	104 504
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>			
		3 979	542
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>			
		32 079	26 285
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>		<b>321 768</b>	<b>274 332</b>

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers de DH)		DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
RUBRIQUE		31/12/2025	31/12/2024
Autres produits bancaires		64 654	51 820
Autres charges bancaires		598 008	552 497
Produits d'exploitation non bancaires		195 725	335 148
Charges d'exploitation non bancaires		94 968	213 859

### À propos de Cash Plus

Leader des services financiers et de proximité et acteur majeur de l'inclusion financière au Maroc, Cash Plus est un établissement de paiement agréé disposant du premier réseau d'agences du Royaume avec plus de 5 200 points de vente. À travers ses canaux physiques et digitaux, le groupe accompagne plus de 10 millions de clients par an avec ses services de transfert d'argent, comptes de paiement, change et services de proximité.

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2025 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet de Cash plus, à l'adresse suivante :

<https://www.cashplus.ma/medias/communication-financiere>



www.cashplus.ma

### Cash Plus

Siège Social : 1 rue des Pléiades,  
Angle Bd Abdelmoumen,  
Casablanca - Maroc

Tél : +212 5 22 86 01 00

Contact : communication.financiere@cashplus.ma



## Audit des états de synthèse

### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Cash Plus S.A (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 882 413 dont un bénéfice net de KMAD 251 455.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Cash Plus S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Classification des comptes clients relatifs aux prestations non bancaires ainsi que des encours sur les partenaires et franchisés, et estimation des provisions associées.	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, les autres actifs s'élevaient à 301 636 KMAD et comprennent des créances issues de prestations non bancaires pour un montant net de 79 610 KMAD, ainsi que des encours sur les partenaires et franchisés pour un montant net de 124 582 KMAD.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, l'estimation des provisions pour dépréciation est fondée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'antériorité des créances pour les comptes clients de prestations non bancaires ;</li> <li>• La méthode du Risk Value pour les encours sur les franchisés ;</li> <li>• La notation interne attribuée par la Direction des Risques pour les encours sur les partenaires.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2025, les encours en souffrance sur les partenaires et franchisés s'élevaient à 15 181 KMAD et sont intégralement provisionnés.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de contrepartie lié aux créances issues de prestations non bancaires ainsi qu'aux encours sur les partenaires et franchisés, de même que l'évaluation des dépréciations correspondantes, constituent un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'importance de ces comptes dans le bilan ;</li> <li>• Du recours à des estimations reposant sur des critères quantitatifs et qualitatifs et impliquant un niveau de jugement élevé.</li> </ul>	<p>Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la société pour l'identification des créances en souffrance ainsi que des méthodes d'estimation des provisions pour dépréciation des créances issues de prestations non bancaires et des encours sur les partenaires et franchisés.</p> <p>Nous avons, par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectué un rapprochement entre la situation des créances en souffrance sur les partenaires et franchisés et les provisions y afférentes avec les données comptables ;</li> <li>• Testé la correcte identification des créances en souffrance, notamment à travers l'examen de la balance âgée des créances issues de prestations non bancaires et l'analyse des balances des franchisés et partenaires, en termes de régularité des opérations et de garanties couvrant leurs engagements envers Cash Plus ;</li> <li>• Analysé les hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour dépréciation des encours en souffrance sur les partenaires et franchisés ;</li> <li>• Analysé les encaissements intervenus postérieurement à la date de clôture au titre des créances échues sur les clients ainsi que des encours sur les partenaires et franchisés.</li> </ul>

Evaluation des titres de participation.	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation figurent au bilan de Cash Plus S.A. au 31 décembre 2025 pour un montant net de 81 155 KMAD.</p> <p>Ces titres sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ils font l'objet d'une dépréciation, le cas échéant, par référence à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation dans le bilan de la société et du niveau de jugement requis de la direction dans l'estimation de leur valeur actuelle, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation détenus par Cash Plus S.A ;</li> <li>• Examiner les méthodes d'évaluation et les chiffres utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>• Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.»

Casablanca, le 6 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd Driss Slaoui, Casablanca  
(Tel: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 71)  
**Rachid BOUMEHRAZ**  
Associé

**HDID & ASSOCIÉS**  
Mohamed HDID  
Associé-Gérant